



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 OCTOBRE 2025

COMMUNE DE MARDEUIL

La réunion a débuté le 06 octobre 2025 à 18h30 sous la présidence du Maire, Monsieur de CHILLOU de CHURET Denis.

Membres présents :

M de CHILLOU de CHURET Denis - MAIRE
M BAUDOIN Jean-Marie - ADJOINT AU MAIRE
MME BERTHAUD Séverine - CONSEILLÈRE MUNICIPALE
M CLÉMENT Joël - ADJOINT AU MAIRE
MME COSSIEZ Alice - CONSEILLÈRE MUNICIPALE
M DELISSUS Laurent - CONSEILLER MUNICIPAL
MME GUICHON Anne - CONSEILLÈRE MUNICIPALE
MME GUYARD Céline - CONSEILLÈRE MUNICIPALE
MME LALLEMENT Martine - CONSEILLÈRE MUNICIPALE
MME LEGIVRON Marie-Claude - ADJOINTE AU MAIRE
MME LENIQUE Caroline - CONSEILLÈRE MUNICIPALE
M OUY Marcel - CONSEILLER MUNICIPAL
M ROUCHAUSSÉ Jean-Michel - ADJOINT AU MAIRE

Membres absents représentés :

M BRIEST David - CONSEILLER MUNICIPAL - Pouvoir donné à M CLÉMENT Joël - ADJOINT AU MAIRE
M LEMOINE Patrice - CONSEILLER MUNICIPAL - Pouvoir donné à MME LALLEMENT Martine - CONSEILLÈRE MUNICIPALE
MME LÉVÈQUE Aurore - ADJOINTE AU MAIRE - Pouvoir donné à MME BERTHAUD Séverine - CONSEILLÈRE MUNICIPALE
MME BRESSION Marie-Christine - CONSEILLÈRE MUNICIPALE- Pouvoir donné à M de CHILLOU de CHURET Denis - MAIRE
M SCHAEFFER Emmanuel - CONSEILLER MUNICIPAL - Pouvoir donné à M ROUCHAUSSÉ Jean-Michel - ADJOINT AU MAIRE

Membres absents : /

Secrétaire de séance : M ROUCHAUSSÉ Jean-Michel - ADJOINT AU MAIRE, **vote : 18 pour**,
Le quorum (10 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Projet de trame verte et trame bleue : les dernières données ayant été reçues tardivement, proposition au conseil d'ajout de ce sujet sur table, vote : 18 pour

Ordre du jour :

- 1) Approbation procès-verbal du 07 Juillet 2025
- 2) CAECPC : répartition FPIC 2025
- 3) Personnel : ouverture de postes
- 4) Personnel : suppression du régime des astreintes
- 5) X-Démat : approbation du rapport de gestion 2024
- 6) Projet de trame verte et trame bleue : ajout de ce sujet sur table, vote : 18 pour
- 7) Informations questions diverses

1) Approbation procès-verbal du 07 Juillet 2025

Conformément à la réglementation, nous allons procéder à l'approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal. Y a-t-il des observations sur ce compte rendu ? Aucune remarque ni observation. **Votes : 18 pour**

2) CAECPC : répartition FPIC 2025

Le Fonds de Péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) est un mécanisme de solidarité entre les communes et les EPCI qui consiste à prélever, aux communes jugées plus favorisées, une somme mensuelle pour la redistribuer à d'autres communes ou EPCI jugées plus en besoin financier.

La répartition est établie chaque année et se fait selon 3 modalités possibles : de droit commun, dérogatoire à la majorité des 2/3 ou dérogatoire « libre ».

Le système de répartition de droit commun actuellement en vigueur sur Epernay Agglo pourrait être remplacé par la répartition dérogatoire à la majorité des 2/3, ce qui induirait une charge plus importante pour l'agglo, et donc moindre pour les communes.

Ce point a été adopté en conseil communautaire exceptionnel du 28 août dernier, l'ensemble des conseils municipaux doivent se positionner pour l'année 2025. Au niveau communal, nous étions redevables d'une somme de 50 784 €, avec cette nouvelle répartition, l'enveloppe communale serait réduite à 40 854 €. **Votes : 18 pour**

3) Personnel : ouverture de postes

Il s'agit de modifier les 2 postes suivants, à compter du 1^{er} novembre 2025 :

Filière Technique : Ingénieur Territorial, Ancien effectif : 0 - nouvel effectif : 1

Filière Administrative : Rédacteur Territorial Principal 1^{ère} classe, Ancien effectif : 0 - nouvel effectif : 1

Et a contrario : Rédacteur Territorial Principal 2^{ème} classe, Ancien effectif : 1 - nouvel effectif : 0

Votes : 18 pour

4) Personnel : suppression du régime des astreintes

Conformément à notre décision du 7 juillet dernier de déléguer la viabilité hivernale (pour la période s'étendant du 1^{er} décembre N au 28 février N+1) à la ville d'Epernay, un projet de modification des astreintes a été transmis au CDG pour avis du Comité Social Technique.

À l'issue de la réunion du 09 septembre dernier, avis favorable à l'unanimité pour la suppression des astreintes hivernales a été donné, qui a précisé qu'une astreinte s'entendait comme une période au cours de laquelle l'agent est placé à disposition de l'employeur, indépendamment d'une intervention. À partir du moment où les agents sont mobilisés et que l'intervention est certaine et prévue, il ne s'agit plus d'astreintes mais d'heures supplémentaires uniquement. C'est le cas pour les périodes suivantes : brocante, commémorations nationales et fête patronale.

Je propose, donc, de procéder à la suppression intégrale des astreintes d'une part en raison de la délégation à la ville d'Epernay et d'autre part en raison de la mise en conformité avec la réglementation.

À ce sujet, la ville d'Epernay nous a transmis un projet de convention conforme à notre demande. L'adoption de cette convention sera mise à l'ordre du jour du prochain conseil municipal d'Epernay le 17 novembre prochain et sera effective au 18 novembre. **Votes : 18 pour**

5) X-Démat : approbation du rapport de gestion 2024

Comme chaque année, après son assemblée générale, les conseils municipaux des communes membres de la SPL X-Démat doivent se prononcer sur le rapport de gestion de l'exercice N-I. 2024 a été marquée par une hausse de 2,7 % des adhésions (vs 2023), cependant, seules 38% des communes de la Marne utilisent l'outil alors que les 7 autres départements qui composent la SPL dépassent les 50 %. Au niveau des applicatifs, 2024, voit l'arrivée de X-Urba, que nous utilisons en version test depuis mai et qui sera généralisé sur tout le territoire communautaire à compter de janvier prochain. Enfin, le volet financier voit un excédent de 39 524 €, dû à une baisse générale des charges et des produits. Vote pour l'approbation du rapport de gestion 2024. **Votes : 18 voix pour**

6) Projet de trame verte et trame bleue

Dans le cadre du PETR, un projet de mise en place d'une infrastructure agroécologique été réalisé et retenu dans le cadre de l'opération trame verte trame bleue. En résumé Il s'agit de l'implantation de trois haies basses et hautes tiges double rangs pour un linéaire total de 185 ml, composées de 8 essences d'arbustes et 4 hauts jets ayant un intérêt écologique pour les pollinisateurs et la petite faune sauvage. Les haies seront implantées en partie nord est du terrain « forain » et du deuxième terrain de foot, avec un retour le long de la ligne de chemin de fer soit 370 m linéaires. Le projet est chiffré à 4249,93€ TTC. Une convention doit être signée entre notre commune et le PETR pour fixer les modalités de versement de l'aide accordée (plafonnée à 80% HT du montant total des dépenses engagées). Le projet devra être intégralement réalisé pour le 30 avril 2026. **Votes : 18 pour**

Informations / questions diverses

- Monsieur le maire : Les commissions vont se réunir en prévision du budget 2026, qui devra être avancé en vue des élections municipales, mais avant de les réunir, des arbitrages sont nécessaires afin de ne pas aller dans tous les sens et pour tenir compte de la réalité budgétaire contrainte (dotations en baisse du fait du passage sous les 1500 habitants) ; repas de Noël le 18 décembre, invitation de tous les agents communaux le même jour pour un moment convivial, illumination de fin d'année : installation à partir du 8 décembre et démontage à partir du 12 janvier, notre commune a candidaté et un dossier a été déposé auprès du comité régional olympique pour le Label Commune et Ville sportive Grand-Est,
- Jean-Michel ROUCHAUSSÉ : commission travaux : des arbitrages sont nécessaires avant sa réunion,
- Séverine BERTHAUD : Le projet de classe de neige aura lieu du 17 au 26 janvier 2026, un budget de 20017,85€ est nécessaire, la commune attribuant un budget de 10000€ maximum, l'amicale des écoles : 2500€, plus de détails à venir lors d'une réunion avec les parents avant les vacances d'octobre),
- Marie-Claude LEGIVRON : les conférences de Gilbert NOLLEAU sont prévues, la sortie à Paris aura lieu le 25 avril 2026,
- Jean-Marie BAUDOIN : données sur la commission déchets et rendez-vous avec le CD51 sur la problématique de la vitesse Av. Paul LANGEVIN,

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 19h40.

M ROUCHAUSSÉ Jean-Michel,
Secrétaire de séance

Monsieur DE CHILLOU DE CHURET Denis,
Maire

